

Fédération Nationale Des Lieux de Vie et d'Accueil

contact@fnlv.org
www.fnlv.org

Réponses aux questions sur le déconfinement

Quels sont les effets du confinement qui vous semblent avoir un impact durable pour les dispositifs de protection de l'enfance (pour les enfants comme pour les professionnels)?

Cette période a mis en avant l'intérêt des outils de communication liés à internet tant en matière scolaire qu'en terme de suivi psy, d'échanges avec les familles, avec les référents et même en matière de réunions (vision-conférences). Ces outils présentent l'avantage de la souplesse et de la rapidité de mise en œuvre. Il faut cependant nuancer ce propos du fait de la grande inégalité territoriale en matière de réseau et de débit. Autre obstacle le sous équipement de certaines structures (ordinateurs/tablettes) qui doit absolument être règlé, les LVA devraient être en mesure de le faire de façon autonome si les départements cessent de « chipoter » sans cesse les prix de journée. On constate néanmoins que partout ou ces systèmes peuvent fonctionner ils sont générateurs d'économie de déplacements (donc de temps et de carburants). Il y aurait donc un grand intérêt à corriger les disparités territoriales en la matière.

Autre constat la disparité du soutien (ou non) des services départementaux. Chaque département joue sa partition, ce que nous constations déjà avant la pandémie mais celle ci joue un rôle de révélateur : il manque visiblement un chef d'orchestre. Ce qu'on constate en terme de présence ou non des référents, accompagnement ou non des structures, fourniture ou non de matériel de protection des personnels pendant cette crise sanitaire se voyait déjà régulièrement en terme d'application ou non de la réglementation, de bienveillance ou non à l'égard des LVA, de volonté d'imposer ou non « Sa » loi au détriment de la loi Nationale. Le confinement ne permettant pas aux services d'agir sur le terrain aura également démontré que trop souvent le système fonctionne pour lui-même. Un choc de simplification ASE serait le bienvenu... mais illusoire. Trop souvent les départements et les personnels ont le sentiment d'être les maîtres d'œuvre dans l'accompagnement des enfants au titre qu'ils leurs sont confiés par la justice. Or les lieux d'Accueil ont été en capacité de gérer bien souvent seuls l'intégralité de la situation en lien avec les familles.

Le sentiment que les autorités de tutelle se préoccupent uniquement du "contrôle" et non de l'accompagnement des mineurs ou jeunes majeurs protégés ainsi que le sentiment d'abandon sont partagés par beaucoup. Comme la notion de partenariat semble lointaine à certains.

De grâce que cette période serve de leçon.

Quels sont pour vous les enjeux du déconfinement progressif à compter du 11 mai et quelles difficultés identifiez-vous ?

A partir du 11 mai, le retour à l'école des enfants ne nous concernera pas, sauf obligation. C'est une mesure utile pour les personnes qui travaillent et qui doivent, en même temps, garder les enfants et leur faire suivre les cours, mais pour nous, c'est précisément notre travail! Même si l'école au LVA est pour certains compliquée, nous la mettons en œuvre « bon an mal an », là encore avec les difficultés locales et les demandes parfois surréalistes de certains enseignants.

Par ailleurs, il nous est difficile de nous projeter dans cette aventure en sachant qu'il ne sera pas possible d'accompagner chaque jeune sur des décalages horaires puisque les bus scolaires (souvent privés) ont eux mêmes déserté les lignes. L'écrasante majorité de nos LVA sont implantés en milieu rural et l'école, du moins à partir du collège implique de parcourir des distances souvent importantes et parfois au même moment dans des directions opposées. Enfin nombre de jeunes que nous accueillons sont obligés d'être internes à partir du lycée.

De plus nous ne voyons pas comment les enseignants feront respecter les règles de distanciation (port de masque ? etc).

Pour les LVA le déconfinement se fera lorsque nous aurons toutes les protections et tests accessibles car nous voulons faire prendre aucun risque sanitaire aux enfants qui nous sont confiés (c'est un élément de notre mission) ni aux personnels que certains emploient.

Les choses sont un peu différentes quand il est question de scolarité particulière (IME, ITEP...etc) dans ces situations une reprise d'un rythme ordinaire ou approchant peut s'avérer bénéfique pour les jeunes et pour l'équipe du LVA. Encore faudra t'il que les conditions décrites plus haut soient réunies. Pour certains jeunes atteints de troubles cognitifs il sera difficile à l'extérieur du lieu de vie d'appliquer des gestes barrières, le port du masque, la distanciation sociale.

Enfin une question majeure est celle de la reprise des droits de visite et d'hébergement. Cette période a démontré que l'absence de contact physique des enfants avec leur famille liée à l'absence de scolarité et à une coupure avec les soins et rendez-vous divers (ASE etc.), ont généré une forme de « cocon psychique » sécure qui finalement en apaise beaucoup. Cela leur donne les moyens de se recentrer totalement sur eux même et d'évoluer sereinement. Le confinement n'est pas vécu pour la grande majorité comme une privation de liberté, mais comme une pause salutaire, un sevrage des problématiques familiales.

La reprise des liens des enfants avec leur famille demande donc à être préparée impérativement par les personnels ASE pour évaluer <u>physiquement</u> sur place les conditions d'accueil. Le confinement a engendré des situations dégradées pour de nombreuses familles (30% d'augmentation de violence). Qu'en est –il pour ces familles particulièrement identifiées comme en difficulté ? Cela comporte aujourd'hui un risque majeur pour les enfants qui ne peut être évalué par une communication à distance. Si les personnels n'étaient pas en capacité d'évaluer sur place ces situations, par manque de temps ou de moyen, alors il n'est ni envisageable ni sérieux de reprendre les DVH « comme avant ».

Par ailleurs, une reprise des relations des enfants avec leur famille et/ou l'école imposerait le port du masque sur la structure au quotidien pour tous les personnels et les enfants eux même. Mais d'une part le matériel n'est pas là en quantité suffisante et d'autre part il apparaît aujourd'hui encore compliqué pour les enfants d'appréhender ce nouveau mode de vie. Une pédagogie s'impose dans le temps. Ces conditions d'organisation vie seront à

l'appréciation des LVA seuls.

Cette question inquiète les LVA, quelle garantie sanitaire a t'on ? En effet qui garantira que les gestes barrières seront appliqués dans les familles ? Que personne n'est contaminé dans la famille ? Protection pendant et test après ?

De même nous sommes sollicités pour de nouveaux accueils quelles seront les conditions ? Des tests seront ils effectués avant l'admission ?

Comment vous préparez-vous, au niveau de vos organisations, et des expériences intéressantes, bonnes pratiques sont-elles d'ores et déjà identifiées ?

Comme d'habitude. Exception faite que durant cette période nous avons carte blanche pour être maître d'œuvre dans l'accompagnement. Les résultats sont donc excellents.

Cette période a montré que les LVA par leur capacité réactive, savent s'adapter, bricoler, imaginer des solutions. Ils sont globalement peu à se plaindre de violences internes, de manque de personnels, de matériels ou de fugues. Pourtant nous accueillons des publics particulièrement difficiles puisque généralement les autres structures (familles d'accueil ou MECS) n'en veulent plus. Il conviendra de s'en souvenir.

Les LVA ne sont pas « modélisables » et tout le monde n'a pas envie de l'engagement qu'implique le « vivre avec » mais néanmoins on pourrait essayer de tirer des LVA quelques paramètres transposables (taille de la structure, autonomie de projet, autonomie de gestion, autonomie dans la constitution du groupe d'accueillis....)

Christian Borie, Président de la FNLV.

Siège social : 118 rue du Château des Rentiers 75013 PARIS

Présidence : Mas de Peyre 46250 Gindou / courriel : porteouverte46@wanadoo.fr / tél 05 65 22 87 75